



## - SÉJOURS -

De nombreux séjours, réservés aux adhérents, sont proposés chaque année grâce aux bénévoles qui prennent en charge leur organisation.

Leur prix est donc déterminé au plus juste.

Ils durent entre 3 et 10 jours et sont annoncés à l'avance dans les différents journaux de l'ASTA et sur le site.

Les séjours, centrés sur des activités proposées par l'ASTA, sont réservés aux personnes capables de pratiquer ces activités.

- **Séjours de Randonnées pédestres** pour tous les niveaux, et de **Cyclotourisme** dans différentes régions françaises : Alpes, Queyras, Bretagne, Pyrénées, Corse... parfois à l'étranger.
- **Séjours d'hiver** : Ski de fond, Ski de piste, Raquettes.
- **Stage Chorale.**

**L'adhésion à l'ASTA est obligatoire.**

L'ASTA bénéficie d'une immatriculation à

ATOUT FRANCE n° IMO 381000 35.

### **Permanences information et adhésion à l'ASTA**

(Sauf pendant les vacances scolaires)

De septembre à décembre inclus :

Lundi de 14h à 16h

Vendredi de 9h30 à 11h30

De janvier à fin juin :

Lundi de 14h à 16h